

point de mire

nouveau rectorat

en relief

nouvel organigramme du domaine central

campus

un logiciel libre pour traiter les enquêtes par sondage
les conflits entre générations sont vivement débattus, alors qu'ils sont quasi inexistant

ne manquez pas

Le FNS en visite à Neuchâtel

collaborateurs

nouveaux collaborateurs du domaine central

professeurs

nouveaux professeurs ordinaires
professeurs transférés
nouveaux professeurs honoraires
nouveau Président du Sénat
nouveau représentant du corps professoral au Conseil de l'Université

bibliographie

« devenez un œil énorme, une oreille suprême ! »
travaux de logique

en bref

un étudiant de l'UniNE champion du monde
concours photos de la FEN

point de mire

nouveau rectorat

Le nouveau rectorat est officiellement en fonction depuis le 1er août 2008. Il est composé de **Martine Rahier**, rectrice, **Claire Jaquier**, vice-rectrice *Qualité*, **Nathalie Tissot**, vice-rectrice *Valorisation de la Recherche* et **Philippe Terrier**, vice-recteur *Enseignement*. Le rectorat est appuyé par Jean-Jacques Cléménçon, secrétaire général. Par ailleurs, il bénéficie des compétences d'Abdelatif Mokeddem, directeur du département infrastructures et de celles de Stéphane Duina, directeur du département finances et ressources humaines.



Philippe Terrier, Martine Rahier, Nathalie Tissot, Claire Jaquier

message de la rectrice Martine Rahier

Le rectorat se réjouit de mettre ses forces au service de l'Université, non seulement dans la poursuite des démarches en cours, mais aussi dans la préparation de son avenir. Il sait qu'il peut compter sur la collaboration de chacune et chacun d'entre vous et, d'ores et déjà, il vous remercie de votre investissement à ses côtés.

Il s'engage maintenant dans la rédaction du plan d'intentions 2009-2012. Elaboré en collaboration étroite avec les facultés, ce texte, qui définit la stratégie de l'Université pour les quatre ans à venir, sera mis en consultation auprès des instances universitaires avant d'être soumis aux autorités cantonales.

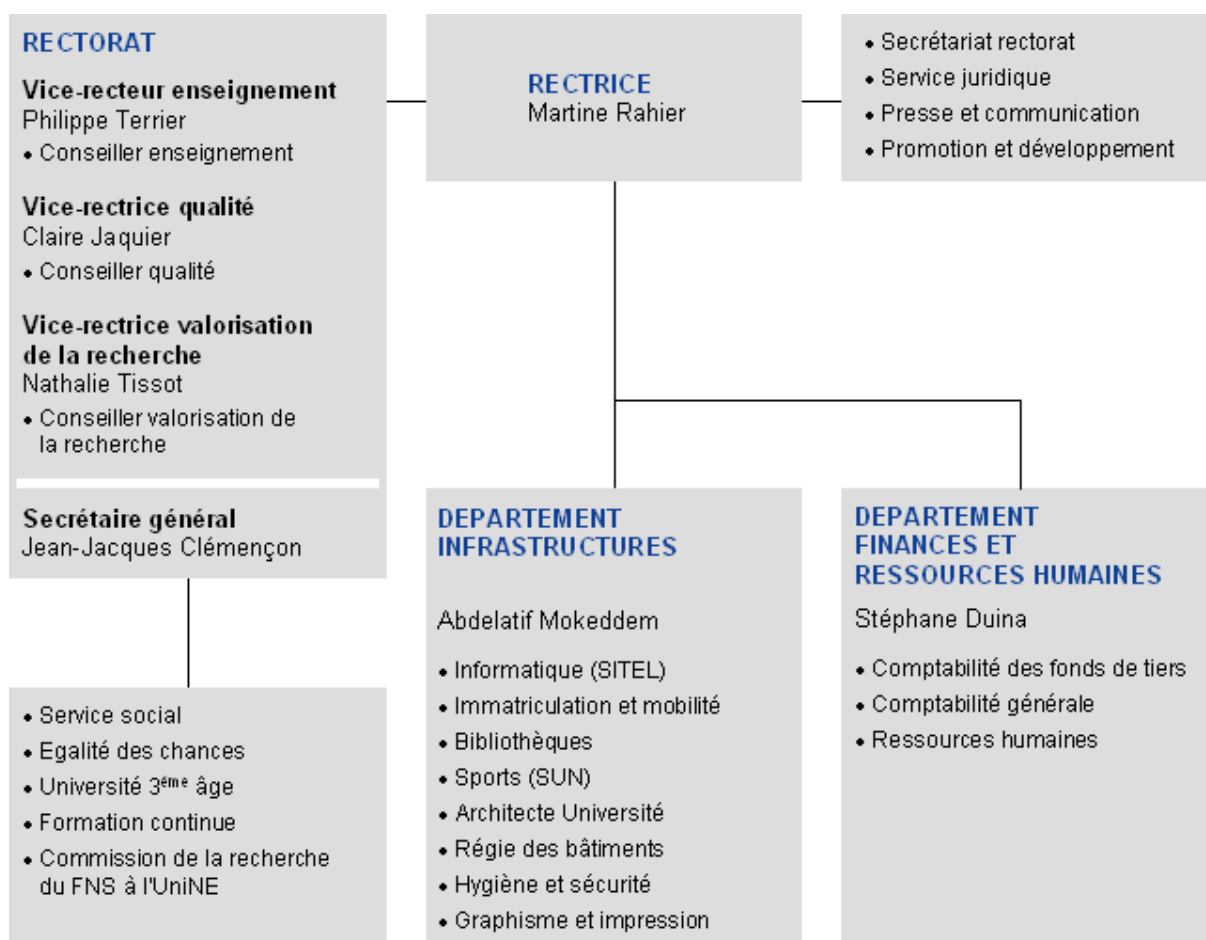
L'équipe rectorale se veut ouverte au dialogue, transparente, disponible et à l'écoute de la communauté. Elle vous sait gré de partager ses valeurs et compte sur votre participation dans les actions qu'elle conduira pour le rayonnement de l'Université de Neuchâtel.

Martine Rahier, rectrice

en relief

nouvel organigramme du domaine central

Le rectorat a opté pour un nouvel organigramme du domaine central. L'option prise a été de renforcer l'aspect académique de la gouvernance au niveau du domaine central et de préciser certaines missions, notamment en matière de promotion et développement.



Trois secteurs sont privilégiés par rapport aux missions fondamentales de l'Université : l'enseignement, la qualité, la valorisation de la recherche. En conséquence, on a fait le choix de trois vice-recteur et vice-rectrices, appuyés chacun par un conseiller spécialement dédié aux missions de leur dicastère. Le domaine du rectorat bénéficie en outre d'un secrétariat et de trois services essentiels à son fonctionnement et à son rayonnement : service juridique, presse et communication, promotion et développement (anciennement bureau marketing & promotion des filières), ce dernier étant appelé à se développer y compris dans les domaines du marketing, du fundraising, du partenariat public-privé et de la gestion des alumni.

Outre l'assistance qu'il porte au rectorat et aux facultés, le secrétaire général coordonne les activités d'entités dont les missions concernent la formation et la recherche ou revêtent un caractère social important.

Le Département des infrastructures regroupe tous les services qui garantissent à la communauté universitaire les ressources dont elle a besoin, notamment le service immatriculation et mobilité, anciennement Service académique (Sacad), dont la gestion requiert d'importants moyens techniques.

Le Département des finances et des ressources humaines assure des tâches évidemment cruciales et forme un dicastère dépendant directement de la rectrice.

Le souci d'assurer un fonctionnement optimal du domaine central, tant sur le plan stratégique que sur le plan opérationnel, a présidé à ces choix.

campus

un logiciel libre pour traiter les enquêtes par sondage

Derrière les enquêtes par sondage, il existe une théorie statistique assez complexe : la théorie de l'échantillonnage qui permet de justifier l'extrapolation des résultats d'un échantillon à toute la population. L'Institut de statistique de l'Université de Neuchâtel a présenté récemment un logiciel libre permettant de traiter les enquêtes par sondage au moyen des méthodes statistiques les plus modernes.



L'Institut de statistique de l'Université de Neuchâtel a entrepris depuis trois ans la réalisation d'un logiciel libre permettant de traiter les enquêtes par sondage au moyen des méthodes statistiques les plus modernes. Initialement, ce projet a vu le jour afin de servir d'outil pédagogique pour des cours avancés sur les méthodes d'échantillonnage organisés par l'Office fédéral de la statistique sous l'égide d'Eurostat et de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Ces cours étaient destinés aux statisticiens des instituts de statistique des pays européens et des pays de la Méditerranée.

Aujourd'hui, ce projet, poursuivi dans le cadre de la collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS), a dépassé le cadre strictement pédagogique. L'intérêt de ce module est d'être écrit au moyen d'un logiciel libre et gratuit : R. Il permet de sélectionner des échantillons selon plusieurs méthodes, de traiter les problèmes de non-réponse, d'ajuster des données d'enquêtes sur des données de recensement, et d'évaluer la précision des estimations ainsi obtenues. Devenu un module officiel du logiciel R, le module d'échantillonnage *sampling* est devenu une référence dans les traitements des enquêtes par sondage et est utilisé par de nombreux praticiens d'enquête dans le monde.

Y. Tillé, A. Matei, The package 'sampling', R contributed package
<http://cran.r-project.org/web/packages/sampling/index.html>.

Y. Tillé and A. Matei (2006), The R package *sampling*, a software tool for training in official statistics and survey sampling, Proceedings in Computational Statistics, COMPSTAT'06, Physi-ca-Verlag/Springer, Editors A. Rizzi and M. Vichi, p. 1473-1482.

les conflits entre générations sont vivement débattus, alors qu'ils sont quasi inexistant

Les conflits entre jeunes et personnes âgées font couler beaucoup d'encre. Le stéréotype des personnes âgées «profiteuses» a supplanté celui de la jeunesse rebelle. En Suisse, le vieillissement de la société a profondément modifié la vie de toutes les générations confondues. Pourtant, la cohabitation de celles-ci se caractérise largement par la solidarité. Telle est l'une des conclusions du «Rapport des générations en Suisse» du Programme national de recherche «L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation» (PNR 52) auquel a participé, notamment, le professeur Christian Suter de l'Institut de sociologie.



La société suisse vieillit. Si seulement un septième des femmes nées en 1940 n'ont pas eu d'enfants, cette proportion est montée à un tiers pour la génération des femmes nées en 1965. Ce recul des naissances se double d'une augmentation spectaculaire de l'espérance de vie: de 47 ans autour de 1900, elle dépasse aujourd'hui les 80 ans. Le fait que les générations nées dans les années de forte natalité atteignent un âge avancé sera un facteur de vieillissement essentiel de la société pour les décennies à venir. L'immigration est la seule à inverser quelque peu cette tendance: plutôt jeunes, les immigrants ont aussi plus d'enfants. Tel est le constat du «Rapport des générations en Suisse» publié par le Programme national de recherche «L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation» (PNR 52). La Suisse dispose ainsi, pour la première fois, d'une synthèse complète des conditions de vie des enfants, des jeunes et des adultes. Avec de nombreuses statistiques et un large éventail de thèmes, il constitue un véritable ouvrage de référence - permettant aussi des comparaisons internationales - sur les diverses phases de vie, les questions des soins requis par les personnes âgées, la redistribution financière entre générations, mais aussi sur les relations intergénérationnelles et les défis posés pour le monde du travail.

pas de match nul sociopolitique

Les débats évoquent souvent, eu égard aux assurances sociales, la nécessité d'augmenter le nombre de naissances, si possible suffisant pour assurer la stabilité de la population à long terme (210 enfants pour 100 femmes). Le «Rapport des générations en Suisse» en vient à la conclusion que ce raisonnement est erroné. S'il est évident que le vieillissement de la société serait ralenti, la charge sociale de la population active s'en trouverait pourtant alourdie, car cette dernière devrait non seulement subvenir aux besoins des personnes âgées, mais aussi à ceux des enfants et des jeunes. Tous les scénarios démographiques montrent qu'à l'avenir, un nombre inférieur de personnes actives devra subvenir aux besoins d'un nombre supérieur de retraités. Or, croire qu'il manquerait aux jeunes ce qui reviendrait aux plus âgés, et que ces derniers profiteraient de la population active, revient à croire en un match nul sociopolitique. Les tenants et les aboutissants sont toutefois plus complexes. Par les soins médicaux dont elles ont besoin, les personnes âgées créent des emplois et des salaires pour les jeunes. Pour les soins de santé, l'Etat procède à des transferts financiers partant des jeunes vers les personnes âgées. Il est cependant surprenant de constater que le vieillissement démographique n'a qu'une très faible incidence sur ces transferts, car les coûts de santé

n'augmentent fortement que dans la période de fin de vie, et non, en fait, à l'âge numérique effectif. Les «bilans générationnels» calculent le montant des impôts, taxes, primes, etc. qu'une génération paie à l'Etat et le montant que cette dernière reçoit sous forme de retraites, d'allocations familiales, de dépenses d'éducation et de santé. Ces bilans sont délicats car ils dépendent des prévisions économiques et des modifications des conditions cadres sociopolitiques. Et surtout, ils ne tiennent pas compte des transferts intergénérationnels privés qui, comme l'analyse le «Rapport des générations en Suisse», s'avèrent très importants.

les grand-mères travaillent beaucoup

Les ménages helvétiques héritent beaucoup, d'ailleurs même plus qu'ils n'économisent. En 2000, par exemple, 28,5 milliards de francs (soit presque 7 pour cent du Produit intérieur brut) ont été redistribués sous la forme d'héritages sur le territoire suisse. On note de lourdes inégalités dans cette redistribution. Plus de 50 pour cent des héritiers reçoivent en héritage moins de 50'000 francs, alors que 0,6 pour cent d'entre eux héritent de plus de 5 millions, se partageant ainsi presque un tiers du gâteau. La thèse selon laquelle les héritages creusent le fossé des inégalités sociales est controversée, mais une chose reste sûre: ils accentuent les inégalités déjà marquées parmi les personnes âgées, qui sont toujours plus nombreuses à bénéficier elles-mêmes d'héritages. Les transferts de nature non financière entre les jeunes et les personnes âgées sont un autre facteur à ne pas négliger. Les grands-parents s'occupent des petits-enfants, sans rémunération, durant 100 millions d'heures par an, soit une prestation de travail d'environ 2 milliards de francs. 80 pour cent de ce travail est réalisé par les grand-mères. Inversement, les personnes âgées bénéficient souvent des soins privés dispensés par leur famille. Un cinquième seulement des personnes âgées de plus de 80 ans vivent en maisons de retraite ou établissements médico-sociaux. Six dixièmes des personnes ayant besoin de soins sont pris en charge par leur famille. On estime que ces prestations fournies par les familles valent entre 10 et 12 milliards de francs par an. Là aussi, dans 80 pour cent des cas, ce travail est assuré par les femmes.

lancer plusieurs initiatives intergénérationnelles

Le «Rapport des générations en Suisse» recommande de lancer une large palette d'initiatives intergénérationnelles. Celles-ci pourraient comprendre un financement élargi de la prévoyance retraite, une prolongation de la vie active pour les personnes encore motivées ou encore une promotion ciblée de la santé. L'alourdissement de la charge sociopolitique pour les générations à venir s'en trouverait ralenti, voire annulé. Les grands projets de réforme politique devraient par ailleurs être soumis à un examen intergénérationnel, qui étudierait les répercussions des réformes sur les différentes générations. Des initiatives intergénérationnelles existent, certes, dans de nombreuses villes et communes, mais leur ancrage institutionnel présente encore des lacunes.

publication:

Pasqualina Perrig-Chiello, François Höpflinger, Christian Suter: Rapport des générations en Suisse - structures et relations intergénérationnelles. Editions Seismo, Zurich 2008 (édition française à partir d'octobre 2008).

programme national de recherche «L'enfance, la jeunesse et les relations entre les générations dans une société en mutation» (PNR 52)

Le PNR 52 a débuté ses travaux en 2003 en vue de récolter de nouvelles données sur les conditions de vie et les besoins des enfants et des jeunes, en accordant une importance particulière aux relations entre les générations et aux aspects juridiques. Un budget total de 12 millions de francs a permis de mener à bien 29 projets de recherche, qui ont chacun livré un rapport final. Ces projets ont analysé les conditions de vie des familles en Suisse et la corrélation entre éducation et santé psychosociale, étudié les questions intergénérationnelles en politique sociale et migratoire et examiné le quotidien de l'école et des loisirs. Parallèlement au «Rapport des générations en Suisse», paraîtra prochainement le Rapport «Enfance et jeunesse en Suisse».

En 2007, plusieurs ouvrages ont été publiés, dont les «Impulsions pour un agenda politique», qui rassemblaient diverses impulsions et propositions découlant des projets du PNR 52. Pour en savoir plus: <http://www.pnr52.ch/>

ne manquez pas

Le FNS en visite à Neuchâtel

La Journée de la recherche du FNS poursuit son Tour de Suisse. La prochaine étape est prévue le 2 décembre 2008, à l'Université de Neuchâtel. Dans le cadre de la série de manifestations lancée en 2003, le FNS présente ses instruments d'encouragement aux chercheurs intéressés venus de la Suisse entière et répond aux questions individuelles sur les carrières.



Comment le FNS peut-il encourager la carrière de chercheurs? C'est la question à laquelle la Journée de la recherche veut répondre, en particulier pour les jeunes chercheurs. Dans le cadre du «Marché de l'Info», le FNS et la commission de recherche locale fournissent à ces derniers des informations sur les bourses et les subsides de recherche. Des chercheurs feront en outre part de leur expérience avec les instruments d'encouragement du FNS. L'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI) et Euresearch seront également représentés par un stand d'information.

Un exposé donnera ensuite un aperçu des différents instruments d'encouragement du FNS. Une table ronde permettra quant à elle de poser des questions critiques sur le thème de l'évaluation des requêtes. Par ailleurs, des ateliers apporteront aux participants des informations utiles sur la manière de formuler une requête.

un bilan réjouissant

Depuis que le FNS les a mises sur pied en 2003, dix Journées de la recherche ont eu lieu au sein de hautes écoles suisses, tour à tour en Suisse romande et en Suisse alémanique. Depuis, la Journée de la recherche s'est bien établie et est devenue un rendez-vous très apprécié, comme en témoignent les nombreuses réactions venant des hautes écoles. Le sondage réalisé l'année dernière lors de la Journée de la recherche à Berne a montré que le FNS et son offre correspondaient aux besoins des chercheurs. Ceux-ci apprécient particulièrement la possibilité de poser des questions et la présence d'interlocuteurs compétents dans tous les domaines, l'atmosphère détendue ainsi que les informations complètes fournies.

La Journée de la recherche est ouverte aux chercheurs de toutes les hautes écoles suisses. La participation est gratuite et l'inscription n'est pas obligatoire.

Contact
Service de presse et d'information
Veronika Riesen
pri@snf.ch

collaborateurs

nouveaux collaborateur-trice-s du domaine central

Cheffe du nouveau service promotion et développement : Ann Bandle



Actuellement responsable de la promotion des activités et des études du think thank Avenir Suisse en Romandie, Ann Bandle a travaillé de 1998 à 2005 en qualité de responsable de la promotion des résultats de la recherche scientifique à l'EPFL. C'est elle qui, en particulier, a été l'initiatrice et la coéditrice de l'ouvrage «Les coulisses de l'invention» qui présente les inventions les plus marquantes de l'EPFL et qui a été vendu à des milliers d'exemplaires. Elle prendra ses fonctions de cheffe du nouveau service promotion et développement le 1er novembre prochain.

Déléguée du rectorat à la formation continue : Tourya El Kadiri-Jan



Responsable du transfert de connaissance et de technologie au Pôle de recherche national «Survie des plantes» depuis 2003, Tourya El Kadiri-Jan remplacera, dès le 1er septembre, Marc Heyraud à la tête de la formation continue. Docteur ès sciences, co-fondatrice et présidente de **N'TERRACTIVE**, Tourya El Kadiri-Jan s'est illustrée par son engagement en matière de sensibilisation à l'environnement et de gestion des ressources naturelles. Elle est aussi l'initiatrice et la coordinatrice de «**Graine de belette**», un projet de sensibilisation des enfants à l'environnement et aux sciences.

Directeur de l'U3A : Michel Aragno



Michel Aragno a été professeur en microbiologie à l'UniNE jusqu'en juillet 2008. Spécialiste en écologie microbienne de la biosphère, en particulier de la rhizosphère, du sol et des eaux, ce jeune retraité vient d'être nommé à la tête de l'U3A. Dès janvier 2009, il remplacera Marc Heyraud, le spécialiste en cuisine moléculaire, qui quittera ses fonctions après 4 ans passés à la tête de l'U3A, mais qui poursuivra son enseignement

professeurs

nouveaux professeurs ordinaires

AJM, Faculté des sciences économiques : Cinzia Dal Zotto



Cinzia Dal Zotto a été nommée le 9 juin dernier professeure ordinaire à l'Académie du journalisme et des médias (AJM) de l'Université de Neuchâtel qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine. Elle quittera la Suède et la Jönköping International Business School où elle est actuellement professeure-assistante au MMT (Media Management and Transformation Centre) pour donner des cours d'économie et de gestion des médias à Neuchâtel.

Géothermie, Faculté des sciences : Eva Schill



"Juniorprofessor" de géothermie à l'Université Johannes Gutenberg de Mainz, en Allemagne, Eva Schill a été nommée à l'Université de Neuchâtel en juin dernier et elle prendra ses fonctions en janvier 2009. Ses recherches portent sur la géologie 3D et les développements de méthodes géophysiques pour l'exploration géothermique. Sa nomination concrétise la création du nouveau MAS (Master of Advanced Studies) en géothermie qui démarrera l'an prochain.

Mathématiques, Faculté des sciences : Felix Schlenk



Chargé de cours à l'Université Libre de Belgique (ULB), Felix Schlenk a été nommé en juin dernier et a pris ses fonctions le 1er août à l'Université de Neuchâtel. De nationalité suisse, il a obtenu son doctorat en mathématiques à l'ETH Zürich. Il s'intéresse aux systèmes Hamiltoniens, en particulier à leur nature globale, à l'existence de trajectoires fermées et à l'étude de l'entropie topologique de ces systèmes.

professeurs transférés

Depuis le 1er août dernier, cinq professeurs ordinaires de la Faculté des sciences et leurs groupes de recherche sont officiellement transférés dans d'autres institutions en vertu d'accords passés entre les universités concernées. Il s'agit, d'une part, de deux chaires de l'Institut de géologie transférées à l'UNIL, celles de [Karl Föllmi](#) et d' [Eric Verrecchia](#). D'autre part, de trois chaires de l'Institut de physique transférées à l'UniBE, celles de [Matthias Blau](#), de [Jean-Pierre Derendinger](#) et de [Jean-Luc Vuilleumier](#).

Ces professeurs continueront à donner certains cours à l'UniNE pendant les deux prochaines années académiques et nous aurons donc encore le plaisir de les croiser fréquemment ici.

nouveaux professeurs honoraires

Trois professeurs ont pris leur retraite à la fin de l'année académique 2007-2008 : [Michel Aragno](#), professeur de microbiologie, [Philippe Henry](#), professeur d'histoire suisse moderne et contemporaine et [Denis Knoepfler](#), professeur d'histoire ancienne et d'archéologie classique. Le Sénat leur a conféré le titre de professeur honoraire en reconnaissance de leur carrière au service de la formation supérieure et de la recherche au sein de l'Université de Neuchâtel.

nouveau Président du Sénat



En raison de la nomination du professeur Philippe Terrier au poste de vice-recteur, le Sénat a élu le professeur [François Hainard](#), directeur de l'Institut de sociologie, en qualité de nouveau Président du Sénat dès le 1er août.

nouveau représentant du corps professoral au Conseil de l'Université



Suite au transfert du professeur Eric Verecchia à l'Université de Lausanne, le Sénat a désigné [Jacques Savoy](#), professeur d'informatique, en qualité de représentant du corps professoral auprès du Conseil de l'Université.

bibliographie

« **devenez un œil énorme, une oreille suprême !** »

Deux publications autour du poète Gustave Roud viennent de paraître. Un très bel ouvrage livre l'échange épistolaire entre le poète et le romancier Georges Borgeaud, tandis qu'un disque compact retransmet des lectures de textes et des entretiens de l'auteur. Un travail de documentation inestimable soutenu par Claire Jaquier, professeure de littérature à l'Université de Neuchâtel et vice-rectrice.

"Devenez un œil énorme, une oreille suprême!". Claire Jaquier titre ainsi, citant le poète, la postface du livret qui accompagne le disque compact *Rhapsodie* consacré à [Gustave Roud](#). La professeure de littérature de l'Université de Neuchâtel est à l'origine, avec Daniel Maggetti, du choix des textes présentés dans ce document sonore.

Claire Jaquier a également dirigé le travail d'édition réalisé par Anne-Lise Delacrétaz. Au final, un ouvrage où se répondent les lettres magnifiquement écrites par le poète vaudois et le romancier d'origine valaisanne.



Gustave Roud et Georges Borgeaud ont échangé une correspondance qui s'étend sur près de quarante années. Dès 1936, lorsque débute leur échange épistolaire, Georges Borgeaud n'a encore pas publié; il voue une admiration qui ne fera que croître à son aîné, Gustave Roud, qui vit retiré à Carrouge et publie, lentement, une oeuvre poétique d'une grande densité. La correspondance se noue autour des premiers essais littéraires de Borgeaud, et de la publication de son premier roman, *Le Préau*, aux éditions Gallimard à Paris, en 1952.

Curieux, attentif et généreux, le poète prodigue à Borgeaud des avis, conseils et critiques toujours judicieux et prévenants. Borgeaud quant à lui, homme sociable, séduisant, avide de rencontres et de voyages, adresse à Roud de longs récits de découvertes ou de brefs signes de complicité. Volontiers fougueuse, son amitié donne à la correspondance un tour animé, permet à Roud de sortir de sa réserve, au point que leurs lettres gagnent au fil des années en humour, en spontanéité, en confidentialité.

Annotée avec soin, cette correspondance permet de découvrir les coulisses de la création chez deux écrivains romands. Mais, s'ils parlent beaucoup métier, les deux hommes se rejoignent aussi dans des goûts communs : leur amour des chats est ainsi cultivé, avec une affectueuse drôlerie, tout au long de leurs lettres.

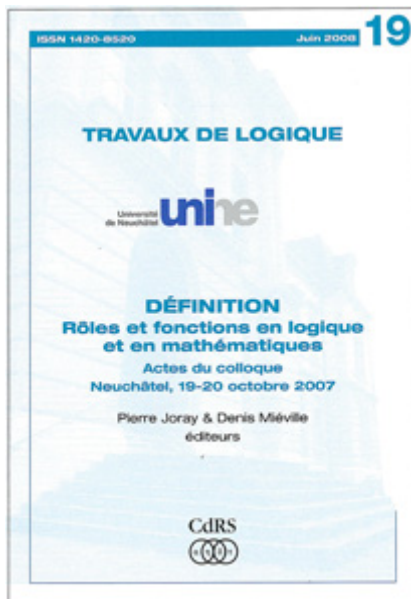
Le disque compact, qui vient également de paraître, comprend quant à lui des documents sonores provenant des archives de la Radio Suisse Romande et de [l'Association des Amis de Gustave Roud](#). Publié par les éditions héros-limite, dans la collection «timbres», il fait entendre la voix du poète dans des entretiens et une lecture de textes. Bon orateur, Roud parle ou lit d'une voix un peu haute, flûtée, d'une grande fluidité. Une voix modulée, chantante, qui suit les changements d'humeur que le texte ou le propos impose. Le livret qui accompagne ce cd réunit des contributions diverses de Roud.

Gustave Roud - Georges Borgeaud, *Correspondance 1936-1974*, [Cahiers Gustave Roud](#), no 12, Lausanne et Carrouge, Association des Amis de Gustave Roud, 2008.

Gustave Roud, *Rhapsodie*. Textes, entretiens et lectures de l'auteur, Genève, Editions héros-limite, collection «timbres», 2008.

travaux de logique

Les actes du colloque des 19 et 20 octobre 2007 organisé par les professeurs Denis Miéville de l'Université de Neuchâtel et Pierre Joray de l'Université de Rennes 1, sur le thème *Définition. Rôles et fonctions en logique et en mathématiques* viennent d'être publiés et sont disponibles.



Le concept de définition ne se laisse pas saisir sans difficulté. En parcourant la littérature qui lui est consacrée, force est d'admettre que les acceptions de ce terme sont diverses, guère conciliables les unes avec les autres, et fondées sur des bases épistémologiques bien souvent concurrentes :

- Aristote caractérise les définitions comme des thèses qui, contrairement aux hypothèses, se distinguent dans la mesure où elles ne sont pas (ne devraient pas être) concernées par l'existence d'un objet, mais par l'essence de celui-ci. Certaines d'entre elles installent la signification des «notions primitives» dirions-nous aujourd'hui ;
- Cicéron parle d'un compte rendu bref et limité de la chose à définir ;
- Milton assume qu'elles ont pour visée d'affiner l'essence pure des choses ;
- Spinoza voit dans les définitions d'un premier genre celles qui portent et caractérisent l'essence d'un objet ; le monde extérieur est le critère permettant alors de les valider (descriptions vraies ou fausses!). A cette première catégorie s'oppose celle des définitions d'un deuxième genre, qui ne sont proposées qu'à l'examen et qui sont donc subjectives ;
- Locke évoque l'activité de proposer, via les mots, une nouvelle compréhension de l'idée dont le terme défini tient lieu ;
- Leibniz thématise la distinction entre définitions réelles et définitions nominales ;
- Mill parle de la signification d'un mot ;
- Russell, lui, est embarrassé par le rôle abrégatif qu'il est contraint de faire jouer aux définitions dans la pensée formelle ;
- Carnap précise notamment ce qu'est formellement une définition explicite ;
- Robinson recense 18 espèces de définitions dans l'oeuvre des bons auteurs ;

et cette liste peut être étendue sans peine, chacun en conviendra !

Associés dans le cadre d'une convention entre les universités de Rennes 1 et de Neuchâtel, Pierre Joray et Denis Miéville, tout à la fois intéressés par cette activité centrale de toute présentation théorique et par la nécessité d'offrir à la critique le fruit de leurs réflexions en la matière, ont organisé un colloque en 2007 sur le thème «Définition. Rôles et fonctions en logique et en mathématiques» à l'Université de Neuchâtel, les 19 et 20 octobre 2007. Ils ont ainsi connu un espace d'échanges et d'intérêts vivant et constructif, révélant tout à la fois la difficulté qu'il y a à saisir les acceptions de l'activité définitoire et l'intérêt fondé d'en saisir les mécanismes et les nuances. Il semblait alors évident qu'il fallait sortir du cercle des participants et rendre public le contenu de ces réflexions denses et ouvertes. C'est ce que nous offrons aujourd'hui dans ce volume, grâce à la diligence et au travail des intervenants.

Travaux de logique. *Définition. Rôles et fonctions en logique et en mathématiques*. Actes du colloque, Neuchâtel, 19-20 octobre 2007, Pierre Joray & Denis Miéville éditeurs, CdRS. ISSN 1420-8520, juin 2008.

en bref

un étudiant de l'UniNE champion du monde

David Herzig (1986), étudiant en bachelor en biologie à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, vient de remporter le titre de champion du monde universitaire de triathlon par équipe dans le cadre du 9th World University Triathlon Championship à Erdek en Turquie.

Les autres membres de son équipe sont: Charles Rusterholz, Uni Lausanne, Jan Van Berkel, Uni Zurich, Olivier Eschler, Uni Bern et Alain Wütrich, FH Nordwest Schweiz.



concours photos de la FEN

Tous les étudiants et les collaborateurs de l'UniNE peuvent faire parvenir deux clichés (au max.) sur le thème suivant : Caléidoscope de l'UniNE

Il s'agit d'immortaliser une vue intérieure ou extérieure de l'UniNE qui vous inspire.

Les 20 meilleurs clichés feront l'objet d'une exposition avec vernissage à la clé au printemps 2009. En outre, les 3 premiers verront leur photographie publiée dans le Cafignon. Et la meilleure photographie servira de couverture au prochain agenda de la FEN.

Sélection : un jury ad hoc constitué de membres de l'Université départagera les prises de vue.

Le dernier délai d'envoi des photos est fixé au 31 décembre 2008.

Conditions de participation :

- être immatriculé à l'UniNE ou être employé de l'UniNE
- indiquer l'endroit exact où la photo a été prise
- faire parvenir les photos en haute définition (7'000-8'000 ko) par courriel ou sur un CD en format .jpeg (si possible) ou .tiff à l'adresse suivante : association.fen@unine.ch ou FEN, Caléidoscope Unine, Clos-Brochet 10, 2000 Neuchâtel
- renoncer à tous ses droits sur les clichés envoyés, ceux-ci revenant à la FEN dès réception



N.B. Aucune limite au traitement des photos n'est imposée. La créativité prime.